

ELZEARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 220 000 €

Siège Social : Rue du Maillet

57100 THIONVILLE

RCS THIONVILLE 949 968 366

PROCES-VERBAL DU 30 JANVIER 2026 DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

L'an deux mille vingt-cinq

Le trente janvier

A dix heures

La soussignée, la société « LEGACY », Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est 15 Rempart Saint-Thiebault – 57000 METZ (RCS METZ 949 619 605) représentée par Monsieur Nicolas PAOLINI, son gérant ;

Présidente et Associée Unique de la société « **ELZEARD** », Société par actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 220 000 €, dont le siège social est à THIONVILLE (57100) – Rue du Maillet ;

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de représentant de la Société « LEGACY », Présidente, Monsieur Nicolas PAOLINI, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social de la Société ouvert le 1^{er} juin 2024 et clos le 31 mai 2025.

Les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies sont relatées en annexe du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 mai 2025**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Décision relative à la poursuite de l'activité
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Cabinet IN EXTENSO, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est excusé.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 mai 2025**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée Unique approuve le montant des charges non déductibles au titre de l'art. 39-4 du CGI qui s'élève à 11 627 €.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le **31 mai 2025**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître **une perte de 569 953 €** décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Report à Nouveau** » débiteur.....- **569 953 €**

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

L'Associé Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide de ne pas prononcer la dissolution de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Toutefois, il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique prend acte des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce qu'elle a passées avec la Société au cours de l'exercice écoulé ou qui se sont poursuivies.

L'Associée Unique précise qu'en application de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce seront portées au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

LEGACY

Représentée par Nicolas PAOLINI, son Gérant

Signé par Nicolas PAOLINI
Le 3 févr. 2026

Signed with
Universign doc_4ZL
tx_YIO1LwEG0VA5



T A L E N Z
Alteis

SAS ELZEARD

rue du Maillet
57100 THIONVILLE

Comptes annuels
Exercice du 01/06/2024 au 31/05/2025

Signé par Nicolas PAOLINI
Le 3 févr. 2026

Signed with
Universign doc_QzBQ
tx_YIO1LwEG0VA5

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 Caen
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2025	Net 31/05/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 953	7 534	4 420	8 404
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 509	1 230	10 279	724
Autres immobilisations corporelles	1 583	232	1 351	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 100		104 100	104 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	129 145	8 995	120 150	113 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 235 245	128 138	4 107 107	4 165 765
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 350 872		2 350 872	42 948
Autres créances	1 284 412		1 284 412	2 957 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 015 298		1 015 298	1 234 148
Charges constatées d'avance (3)	16 406		16 406	16 046
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 902 233	128 138	8 774 095	8 416 640
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 031 378	137 133	8 894 245	8 529 869
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/05/2025	31/05/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-150 264	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-569 953	-150 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-500 217	-140 264
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		15 496
Provisions pour charges	7 289	7 600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 289	23 096
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		420 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 136 916	6 672 465
Dettes fiscales et sociales	2 207 792	1 531 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 900	
Autres dettes	40 564	22 993
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 387 173	8 647 036
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 894 245	8 529 869
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 387 173	8 647 036
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/05/2025	31/05/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	37 958 136		37 958 136	39 923 927
Production vendue (biens)	2 438 396		2 438 396	4 226 886
Production vendue (services)	2 358 445		2 358 445	2 448 625
Chiffre d'affaires net	42 754 977		42 754 977	46 599 438
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				16 843
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 496	
Autres produits			83 462	128 784
Total produits d'exploitation (I)			42 853 935	46 745 066
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			30 614 160	36 590 825
Variations de stock			108 345	-4 343 590
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 111 037	3 247 143
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 410 850	4 903 152
Impôts, taxes et versements assimilés			436 399	537 474
Salaires et traitements			4 386 685	4 518 720
Charges sociales			1 301 800	1 243 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 270	3 725
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-49 687	177 825
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				15 496
Autres charges			28 675	17 864
Total charges d'exploitation (II)			43 353 533	46 911 798
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-499 597	-166 732
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			17 126	29 086
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			17 126	29 086
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			87 341	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			87 341	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-70 216	29 086
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-569 813	-137 647

■ Compte de résultat(suite)

	31/05/2025	31/05/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	311	
Total produits exceptionnels (VII)	311	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	451	517
Sur opérations en capital		4 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 600
Total charges exceptionnelles (VIII)	451	12 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-140	-12 617
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	42 871 372	46 774 151
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 441 325	46 924 415
BENEFICE OU PERTE	-569 953	-150 264
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ELZEARD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2025, dont le total est de 8 894 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 569 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré des capitaux propres négatifs,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

BREVETS : 3 0 5 ANS

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Autres éléments significatifs

1. Le fond sis à THIONVILLE (57100), Rue Du MAILLET, est exploité en location gérance selon un contrat du 05/05/2023. le propriétaire du fonds est la SAS CARREFOUR HYPERMARCHES

Des produits accessoires d'un montant suivant :

- 998 100 € ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 31 mai 2024

■ Règles et méthodes comptables

- 1 325 000€ également pour la cloture 31 mai 2024.

- 2 027 900 € ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 31 mai 2025

Cependant ceux-ci pourraient faire l'objet d'une éventuelle restitution proratas-temporis.

Le caractère définitif de l'acquisition de ce produit est subordonné au respect des engagements pris dans la convention.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 953			11 953
Immobilisations incorporelles	11 953			11 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	900	10 609		11 509
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 583		1 583
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	900	12 192		13 092
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	104 100			104 100
Immobilisations financières	104 100			104 100
ACTIF IMMOBILISE	116 953	12 192		129 145

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 549	3 984		7 534
Immobilisations incorporelles	3 549	3 984		7 534
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	176	1 054		1 230
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		232		232
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	176	1 286		1 462
ACTIF IMMOBILISE	3 725	5 270		8 995

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	104 100		104 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 350 872	2 350 872	
Autres	1 284 412	1 284 412	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 406	16 406	
Total	3 755 790	3 651 690	104 100
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 301 074
Autres créances	501 687
Disponibilités	
Total	2 802 762

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	177 825	-49 687		128 138
Créances et Valeurs mobilières				
Total	177 825	-49 687		128 138
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		-49 687		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	220,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 136 916	7 136 916		
Dettes fiscales et sociales	2 207 792	2 207 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 900	1 900		
Autres dettes (**)	40 564	40 564		
Produits constatés d'avance				
Total	9 387 173	9 387 173		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	766 771
Dettes fiscales et sociales	1 190 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	31 608
Total	1 988 604

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 406
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	16 406

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 413 117		2 413 117
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	25 279		25 279
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	37 958 136		37 958 136
Produits des activités annexes	2 358 445		2 358 445
TOTAL	42 754 977		42 754 977

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/05/2025	31/05/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 126	29 086
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	17 126	29 086
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	87 341	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	87 341	
Résultat financier	-70 216	29 086

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 162 personnes dont 1 apprenti et 13 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
CADRE	5	
EMPLOYEES	144	
AGENTS DE MAITRISE	7	
OUVRIERS	6	
Total	162	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 323 071 euros

Catégorie Engagement :

CADRES 16 801.93

NON CADRES 306 268.84

TOTAL 323 070.77

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2014-03 modifié par l'ANC 2020 - 05 / 2020 -09.

ELZEARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 220 000 €
Rue du Maillet
57100 THIONVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mai 2025

ELZEARD

Société par actions simplifiée
Rue du Maillet
57100 THIONVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mai 2025

À l'associé unique de la société **ELZEARD**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ELZEARD** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juin 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "*Règles et méthodes comptables*" de l'annexe des comptes annuels concernant les conventions générales comptables appliquées notamment sur la continuité d'exploitation malgré des capitaux propres négatifs ainsi que dans la note "*Autres éléments significatifs*" concernant les produits accessoires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Donville-Les-Bains, le 26 janvier 2026
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO SECAG

Samuel BOURGEAIS



Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/05/2025	Net 31/05/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 953	7 534	4 420	8 404
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 509	1 230	10 279	724
Autres immobilisations corporelles	1 583	232	1 351	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 100		104 100	104 100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	129 145	8 995	120 150	113 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 235 245	128 138	4 107 107	4 165 765
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 350 872		2 350 872	42 948
Autres créances	1 284 412		1 284 412	2 957 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 015 298		1 015 298	1 234 148
Charges constatées d'avance (3)	16 406		16 406	16 046
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 902 233	128 138	8 774 095	8 416 640
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 031 378	137 133	8 894 245	8 529 869
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/05/2025	31/05/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-150 264	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-569 953	-150 264
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-500 217	-140 264
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		15 496
Provisions pour charges	7 289	7 600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 289	23 096
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		420 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 136 916	6 672 465
Dettes fiscales et sociales	2 207 792	1 531 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 900	
Autres dettes	40 564	22 993
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 387 173	8 647 036
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 894 245	8 529 869
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 387 173	8 647 036
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/05/2025	31/05/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	37 958 136		37 958 136	39 923 927
Production vendue (biens)	2 438 396		2 438 396	4 226 886
Production vendue (services)	2 358 445		2 358 445	2 448 625
Chiffre d'affaires net	42 754 977		42 754 977	46 599 438
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				16 843
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 496	
Autres produits			83 462	128 784
Total produits d'exploitation (I)			42 853 935	46 745 066
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			30 614 160	36 590 825
Variations de stock			108 345	-4 343 590
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 111 037	3 247 143
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			4 410 850	4 903 152
Impôts, taxes et versements assimilés			436 399	537 474
Salaires et traitements			4 386 685	4 518 720
Charges sociales			1 301 800	1 243 163
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 270	3 725
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-49 687	177 825
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				15 496
Autres charges			28 675	17 864
Total charges d'exploitation (II)			43 353 533	46 911 798
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-499 597	-166 732
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			17 126	29 086
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			17 126	29 086
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			87 341	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			87 341	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-70 216	29 086
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-569 813	-137 647

■ Compte de résultat(suite)

	31/05/2025	31/05/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	311	
Total produits exceptionnels (VII)	311	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	451	517
Sur opérations en capital		4 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		7 600
Total charges exceptionnelles (VIII)	451	12 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-140	-12 617
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	42 871 372	46 774 151
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	43 441 325	46 924 415
BENEFICE OU PERTE	-569 953	-150 264
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ELZEARD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2025, dont le total est de 8 894 245 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 569 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré des capitaux propres négatifs,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

BREVETS : 3 0 5ANS

■ Règles et méthodes comptables

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

Autres éléments significatifs

1. Le fond sis à THIONVILLE (57100), Rue Du MAILLET, est exploité en location gérance selon un contrat du 05/05/2023. le propriétaire du fonds est la SAS CARREFOUR HYPERMARCHES

Des produits accessoires d'un montant suivant :

- 998 100 € ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 31 mai 2024

■ Règles et méthodes comptables

- 1 325 000€ également pour la cloture 31 mai 2024.

- 2 027 900 € ont été comptabilisés pour l'exercice clos au 31 mai 2025

Cependant ceux-ci pourraient faire l'objet d'une éventuelle restitution proratas-temporis.

Le caractère définitif de l'acquisition de ce produit est subordonné au respect des engagements pris dans la convention.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 953			11 953
Immobilisations incorporelles	11 953			11 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	900	10 609		11 509
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 583		1 583
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	900	12 192		13 092
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	104 100			104 100
Immobilisations financières	104 100			104 100
ACTIF IMMOBILISE	116 953	12 192		129 145

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 549	3 984		7 534
Immobilisations incorporelles	3 549	3 984		7 534
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	176	1 054		1 230
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		232		232
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	176	1 286		1 462
ACTIF IMMOBILISE	3 725	5 270		8 995

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	104 100		104 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 350 872	2 350 872	
Autres	1 284 412	1 284 412	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 406	16 406	
Total	3 755 790	3 651 690	104 100
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 301 074
Autres créances	501 687
Disponibilités	
Total	2 802 762

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	177 825	-49 687		128 138
Créances et Valeurs mobilières				
Total	177 825	-49 687		128 138
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		-49 687		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	220,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 136 916	7 136 916		
Dettes fiscales et sociales	2 207 792	2 207 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 900	1 900		
Autres dettes (**)	40 564	40 564		
Produits constatés d'avance				
Total	9 387 173	9 387 173		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	766 771
Dettes fiscales et sociales	1 190 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	31 608
Total	1 988 604

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 406
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	16 406

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 413 117		2 413 117
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	25 279		25 279
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	37 958 136		37 958 136
Produits des activités annexes	2 358 445		2 358 445
TOTAL	42 754 977		42 754 977

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/05/2025	31/05/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	17 126	29 086
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	17 126	29 086
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	87 341	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	87 341	
Résultat financier	-70 216	29 086

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 162 personnes dont 1 apprenti et 13 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
CADRE	5	
EMPLOYEES	144	
AGENTS DE MAITRISE	7	
OUVRIERS	6	
Total	162	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 323 071 euros

Catégorie Engagement :

CADRES	16 801.93
NON CADRES	306 268.84
TOTAL	323 070.77

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2014-03 modifié par l'ANC 2020 - 05 / 2020 -09.